

## OFFRE D'EMPLOI



### UN(E) RESPONSABLE DU SITE DU POINT SUBLIME / COULOIR SAMSON ET DE LA MAISON DE SITE DU POINT SUBLIME

**A temps complet, CDD 7 mois et demi du 1<sup>er</sup> avril au 8 novembre**

#### CONTEXTE :

Site majeur des Gorges du Verdon, dont il est un point de découverte essentiel, le Point Sublime / Couloir Samson (commune de Rougon – 04) connaît en saison touristique une fréquentation particulièrement importante. Cette forte fréquentation (plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année) pose depuis longtemps des problèmes d'accueil et de préservation.

Pour y remédier, une opération de requalification a été menée. Elle permet de mieux gérer les flux en limitant les impacts de la fréquentation tout en transmettant aux visiteurs les clés de découverte des patrimoines. C'est un des projets majeurs du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon.

La Maison de site du Point Sublime, finalisée au printemps 2023, est un lieu d'accueil et d'interprétation des patrimoines essentiel au cœur des Gorges. Elle propose un espace d'accueil et d'information des visiteurs, un espace scénographique de découverte et une petite boutique. Elle ouvre ses portes des vacances de printemps à la fin des vacances de Toussaint (pour 2024, du 20 avril au 3 novembre).

Parallèlement, le Point Sublime et le Couloir Samson sont organisés avec des stationnements payants en saison touristique afin de gérer les flux mais aussi de générer des recettes pour financer l'entretien et la gestion globale du site.

#### MISSIONS :

Placé(e) sous l'encadrement du Chargé de gestion des sites naturels fréquentés, et en lien avec les élus référents, le/la responsable du site devra assurer, en partenariat avec le reste de l'équipe du Parc, les **missions** suivantes :

- 1/ Organisation du fonctionnement et de la gestion de la maison avant son ouverture au public :** définition des besoins matériels, de l'organisation fonctionnelle du lieu, de l'agencement de l'espace d'accueil, commande des produits de la boutique, plannings...
- 2/ Animation de la Maison de site les jours d'ouverture** (ouverture du bâtiment, accueil du public, informations des visiteurs, actualisation des informations, gestion de la boutique et des ventes). La Maison de site est ouverte en juillet/août du lundi au dimanche (10h-13h et 14h-18h) et hors période estivale du mercredi au dimanche (horaires adaptés en fonction des périodes). Sur juillet/août, un renfort pour permettre de gérer l'ouverture de la Maison de site 7 jours / 7 vient compléter l'équipe.
- 3/ Gestion et entretien des espaces sur les périodes sans personnel d'entretien dédié** (quelques semaines en début et fin de saison) : entretien des toilettes publiques au Point Sublime et au Couloir Samson, petit nettoyage du site...
- 4/ Organisation de la saison avant l'arrivée des agents saisonniers d'exploitation :** plannings, matériel, document de cadrage de la saison...
- 5/ Gestion quotidienne du site en saison avec l'encadrement des autres agents travaillant (pendant 5 mois) sur le site** du Point Sublime / Couloir Samson (agents d'exploitation et renfort à l'accueil de la Maison de site). Pour la saison 2024, l'équipe sera composée d'un(e) responsable de site, d'un(e) adjoint(e) au responsable, d'un renfort à l'accueil en juillet/août et de 3 agents polyvalents d'exploitation.

Le(la) responsable de site devra assurer, pour une bonne coordination avec le reste de l'équipe, quelques jours de remplacement des agents d'exploitation. Il(elle) assurera aussi l'accueil et la formation des agents à leur arrivée.

**6/ Coordination**, en lien avec les agents d'exploitation, **de l'ensemble des équipements du site et gestion de l'ensemble des recettes générées** (parkings et boutique).

**7/ Réalisation, en fin de saison, d'un petit bilan de fonctionnement** du site.

**8/ Astreintes de gestion des parkings** : selon un planning partagé pour la saison avec les agents d'exploitation (quelques soirs dans le mois), réponse aux demandes et ouverture des barrières à distance si nécessaire (grâce à un téléphone de service) aux personnes se présentant sur des périodes sans personnel présent sur site (en semaine ou en WE).

## COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES :

### Compétences requises :

Formation supérieure (Bac + 2 ou équivalence/expérience) - formation supérieure en environnement, tourisme, animation, gestion des entreprises, commerce/vente, communication.

Connaissance et/ou expérience en gestion d'espace d'accueil du public, boutique...

Connaissance du fonctionnement des collectivités locales,

Gestion de personnel

Maîtrise d'une langue étrangère (anglais, italien, hollandais, allemand...),

Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

### Qualités requises :

Gestion d'équipements publics et/ou d'activités commerciales

Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur

Etre capable de créer des liens entre des acteurs ayant des cultures et motivations différentes

Autonomie, polyvalence et implication

Aisance en public, qualités oratoires et sens de l'accueil

Sens de l'organisation et rigueur

Aptitude à travailler en équipe

**Permis B indispensable (véhicule de service).** Véhicule nécessaire pour se rendre sur son lieu de travail

## CONDITIONS DE TRAVAIL :

**Temps de travail** : 35 heures hebdomadaire / **Travail en semaine, week-end et jours fériés** ; horaires modulés selon les besoins (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30) sur la base d'un planning

**Lieu de travail** : travail à Rougon à la Maison de site et parfois en extérieur sur la journée, au Point Sublime / Couloir Samson durant la période d'ouverture au public et au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc) au démarrage et à la fin de mission ainsi qu'une journée par semaine en été.

**Equipement** : Uniformes et matériels fournis (dont téléphone portable pour la durée de la mission)

**Rémunération** : 1 772 € net mensuel environ + astreintes

## DEPOT DES CANDIDATURES

A adresser (lettre de motivation + CV) **avant le 7 mars 2024 inclus** (entretiens prévus le 15 mars matin) à :  
Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon / Domaine de Valx /  
04 360 – MOUSTIERS SAINTE MARIE  
Par courrier ou mail ([info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr))

Renseignements : Jean CARMILLE, chargé de gestion des sites naturels fréquentés [04.92.74.68.00](tel:04.92.74.68.00)